



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Séance du Conseil de Communauté du 15 juin 2023**  
**Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

**Nombre de membres 14**  
**Etaient présents : 12 membres – 1 procurations – 13 votants**

**Développement économique**

**306/2023 Cession d'un bâtiment sis 42a rue du Général Bourgeois à Sainte-Marie-aux-Mines**

Mme Noëllie HESTIN expose :

Deux porteurs de projet ont contacté la Communauté de communes en début d'année 2023 afin d'acheter le bâtiment intercommunal situé au 42a rue du Général Bourgeois à Sainte-Marie-aux-Mines, sis parcelle n°36 section AE d'une superficie de 1.72 ares. Leur objectif est de vivre au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble et de créer une épicerie au rez-de-chaussée.

Le projet étant en adéquation avec l'objectif de redynamisation porté par la collectivité, il est proposé au conseil communautaire de céder le bâtiment à Monsieur NADARAJAH et Madame THANGAVELAUTHAM pour un montant de 80.000 euros.

**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,**

**Vu** l'avis du Service des Domaines en date du 31 octobre 2019,

**Vu** les prorogations de la valeur vénale en date du 7 septembre 2021 et du 13 juin 2023,

**DECIDE** de céder à Monsieur NADARAJAH et Madame THANGAVELAUTHAM le bâtiment cité ci-dessus.

**FIXE** le prix de cession à 80.000 €. Les frais d'actes seront à la charge de l'acquéreur.

**AUTORISE** le Président à signer les actes afférents à cette transaction.

**Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)**

Le secrétaire de séance,

  
Jean-Luc FRECHARD



Le Président,

  
Jean-Marc BURRUS